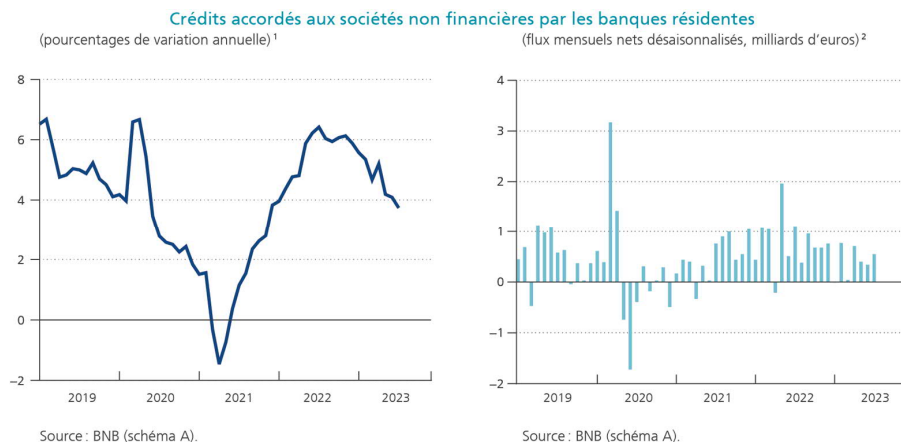


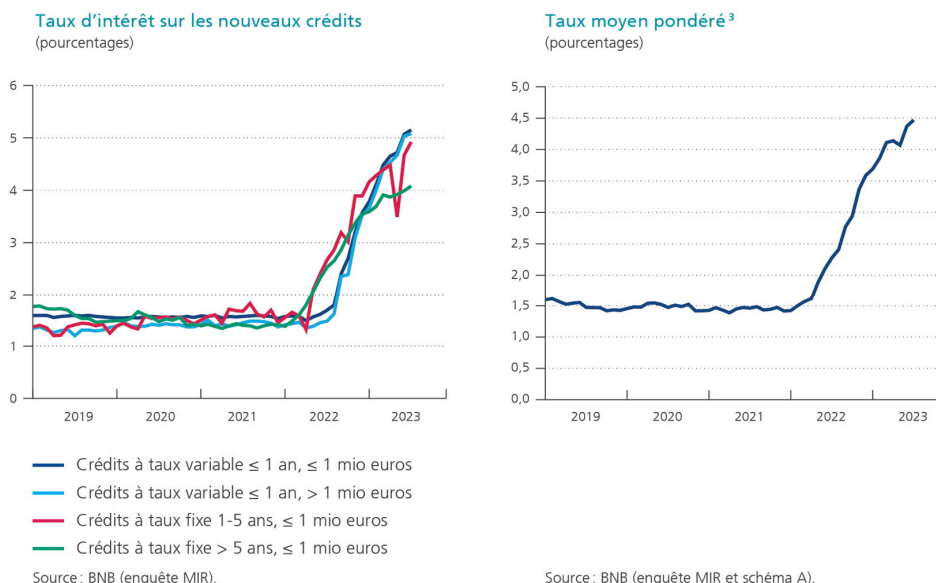
Liens: [observatoire du crédit](#)



Juillet 2023

Exprimée en glissement annuel, la progression des crédits aux entreprises s'est repliée en juillet par rapport au mois précédent. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est affiché à 3,7 % (contre 4,1 % en juin). Le taux de croissance des crédits à court terme a diminué, se fixant à 4,3 % (contre 5,3 % le mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à 1,1 % (contre 2,2 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 4,1 % (contre 4,0 % en juin). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en juillet a dépassé de 0,5 milliard d'euros celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a augmenté en juillet, s'affichant à 4,47 % (contre 4,37 % en juin), en raison d'une hausse des taux dans toutes les catégories de crédit. Le taux sur les prêts dont la fixation initiale est supérieure à cinq ans a gagné 9 points de base, pour ressortir à 4,08 %. Celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est fixé à 4,92 % (+25 points de base par rapport à juin). Enfin, le coût des emprunts à court terme d'un montant inférieur à un million d'euros a grimpé de 8 points de base par rapport au mois précédent, pointant à 5,15 %, tandis que celui des prêts d'un montant supérieur à cette somme s'est relevé de 5 points de base, atteignant 5,08 %.



¹ Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
² Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.
³ Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.